électeurs en herbe

Schritt 1: Meine Demokratie

An wen können wir uns bei Themen wenden, die uns wichtig sind?

OBJECTIFS

- die gesellschaftlichen Herausforderungen benennen, die wir für wichtig erachten
- Identifizierung der politischen und zivilgesellschaftlichen Akteure (Mandatsträger und Zivilgesellschaft), die sich um diese Herausforderungen kümmern

DESCRIPTION

Während dieser Aktivität sollen die Teilnehmer*innen ihre gesellschaftlichen Anliegen formulieren (zunächst individuell und dann in Gruppen) und die Akteure und Akteurinnen identifizieren, insbesondere die gewählten Volksvertreter*innen, die sich um die Anliegen kümmern.

COMPÉTENCE(S) MAJEURE(S) ACQUISE(S)

- Savoir formuler ses préoccupations sociétales, de manière individuelle puis collective

- Rechercher des informations

SOCLE COMMUN

Domaine 2 : les méthodes et outils pour apprendre
Médias, démarches de recherche et de traitement de l'information

Domaine 3 : la formation de la personne et du citoyen
La règle et le droit

DURÉE

50 Minuten

RESSOURCES

- Dossier Vie Publique : Quelles sont les compétences des collectivités territoriales ?
- FAQ : les compétences de l'UE et les pouvoirs de la commission
- Ressources Toute l'Europe : droit de pétition et initiative citoyenne européenne.

MATÉRIEL NÉCESSAIRE

- Annexe en PJ (incluant la fiche exercice) "A qui s'adresser pour les causes qui nous touchent ?" pour chaque participant.e ou pour chaque équipe
- Accès internet pour une recherche complémentaire par les participant.e.s

VARIANTES ET PROLONGEMENTS

- Vous pouvez dans un deuxième temps faire travailler les jeunes sur l'écriture d'un argumentaire concernant les causes qui les touchent, en leur faisant préparer une pétition adressée aux député.e.s européen.ne.s *(cf. fiche dédiée à l'étape 5 : Je m'engage ?)*.
- Vous pouvez mettre les participant.e.s en groupes lors de l'étape 1 pour leur faire choisir une cause commune à défendre.

DISCUSSIONS ET PERSPECTIVES

Quelles sont les différentes façons de s'adresser aux député.e.s européen.ne.s ? (exemple : le droit de pétition au Parlement européen)